

LES BRETONS DE SAINT-DENIS

Bulletin interne de l'Amicale des Bretons de Saint-Denis
avril 2015 - n° 60

Après une longue absence, notre bulletin de liaison reparait.

Cela fait en effet plus de six mois que vous n'avez pas eu notre bulletin interne des Bretons de Saint-Denis. Et pourtant notre activité n'a pas faibli. C'est au contraire à cause d'une surcharge de travail que nous n'avons pas eu le temps de nous en occuper. Pourtant régulièrement des adhérents nous le demandent, habitués qu'ils sont de suivre par ce moyen nos différentes activités.

Aussi j'en profite pour vous inviter tous à nous adresser vos commentaires et des informations sur l'activité de l'Amicale, sur la Bretagne, sur ce qu'il vous plairait que nous organisions.

Dans ce numéro nous allons essayer de rattraper un peu notre retard, en commençant par un bref compte-rendu de notre Assemblée générale où une nouvelle fois l'accent a été mis sur l'entraide, la solidarité, la convivialité (pages 2 et 3). Ensuite nous aborderons l'activité de cette année : la fête des Tulipes qui s'approche à grand pas et pour laquelle nous avons besoin de la participation d'un maximum d'ami(e)s (page 4), la danse bretonne et la nouvelle organisation que nous proposons qui devrait permettre une plus grande participation (page 5), notre sortie à Amiens de fin juin avec déjeuner sur un bateau (page 6) et notre Fest-Noz programmé pour le 26 septembre. Pour terminer nous revenons sur l'exposition de peinture que nous avons organisée dans le centre administratif en décembre et qui doit se prolonger par une nouvelle exposition en janvier 2016 (page 7). En dernière page une présentation des derniers numéros de notre mensuel "Bretagne - Ile de France".



La soirée contes Bretons, salle du Moulin Choiseul.

Plusieurs d'entre-vous ont participé à la soirée contes bretons organisé par l'Association "Mots et Regards" avec notre participation. D'autres ont participé à la rencontre régionale de l'USBIF à Montreuil (nous étions 52 de Saint-Denis), d'autres encore au stage de danse également organisé par l'USBIF en ce début avril.

Comme vous le voyez, l'activité de votre amicale ne faiblit pas mais pour continuer et la développer encore il nous faut toujours plus d'adhérents et cela, chacun peut y contribuer en en parlant à ses voisins, ses amis, sa famille.

Gérard

A ceux qui n'ont pas encore payé leur adhésion 2015, ne tardez pas ... toute relance coûte en temps et en argent. Le prix de la cotisation n'a pas varié : 30 € avec le journal "Bretagne - Ile de France" soit 2.50€ par mois

Une belle Assemblée générale 2015

Pour toute association, l'Assemblée générale est un moment important de sa vie démocratique. On y fait le bilan de l'année passée et on y prépare, par le débat, les activités de l'année à venir. C'est aussi le moment de désigner ceux qui seront chargés de mettre en œuvre les décisions prises en commun. Pour nous, en plus, c'est le moment de notre banquet annuel.

Notre Assemblée générale a eu lieu le 31 janvier 2015 et a été suivie par une soixantaine d'adhérents. En guise de bienvenue chaque participant s'est vu remettre un sac aux couleurs de l'Amicale. Après les traditionnels vœux de bonne année, le Président a présenté le rapport moral et d'activité. Celui-ci a commencé par une minute de silence en hommage à nos amis disparus en 2014 et tout particulièrement notre ancienne Présidente Annick Cournaud.

Le contexte était marqué par les assassinats de l'équipe de rédacteurs de Charlie Hebdo et la prise d'otages de l'hyper-casher de la Porte de Vincennes ainsi que la réponse populaire qui a suivi, à Saint-Denis comme partout en France et à laquelle nous avons participé. Cette situation donne encore plus de sens aux fondamentaux de notre Amicale : "Entraide et Solidarité". C'est ce que nous essayons de développer en insistant sur la convivialité qui est essentielle et en tissant des liens avec notre culture bretonne.

C'est cet équilibre qui nous permet de progresser et nous a permis de terminer l'année 2014 avec 168 adhérents.

Dans le cadre de l'Union des Sociétés Bretonnes de l'Ile de France (USBIF), nous collaborons avec d'autres amicales bretonnes (RATP, Champigny, Sartrouville, Aubervilliers, Breiz77 ...).

Nous travaillons également avec d'autres associations dionysiennes (Amicale philatélique, Secours Populaire, associations de parents d'élèves, Étoile sportive dionysienne, Femmes solidaires ...).

Nous tenons un stand mensuel au marché de la Plaine ainsi qu'à l'Académie Fratellini à l'occasion des Apéro-Cirque qu'elle organise.

Nous avons également développé un certain nombre d'activités autour de la culture bretonne pour nos adhérents (cours de Breton, atelier de danses bretonnes, de la boule bretonne et du bowling, du cinéma, un atelier informatique, une exposition de peinture, deux voyages qui nous ont emmené à Chartres et à Fécamp ...).



Mireille Hervy (USBIF), Philippe Caro qui préside, Gérard Réquigny (Président), Évelyne Cousse (Secrétaire)



Une salle attentive pendant la présentation des rapports.

Bien sûr nous sommes présents à la fête des Tulipes en avril et à la fête de Saint-Denis en octobre et comme chaque année nous avons organisé un fest noz qui cette année fut particulièrement réussi avec une participation nombreuse de dionysiens.

Pour 2015, nous avons proposé de reconduire tout ce qui fonctionnait et notamment les activités pour les adhérents ainsi que nos participations avec les autres associations qui nous sollicitent et aux fêtes de la ville. Essayer de mettre en place un atelier cuisine et un atelier de couture autour des costumes bretons.

La discussion a permis d'enrichir ces propositions : nécessité de travailler aux échanges avec d'autres cultures, de développer l'intergénérationnel, de voir s'il est possible de mettre en place un atelier généalogique, de faire un recueil d'histoires de vie de ceux qui ont fait le voyage de Bretagne à Saint-Denis, à l'image de la présentation que nous avons faite à la Maison des Seniors, d'utiliser le film "Le voyage de Yuna" pour des rencontres par quartier ...

Les trésoriers ont ensuite présenté le

rapport financier, qui fait apparaître une situation très saine de notre trésorerie due à notre activité crêpes et il faut remercier tout particulièrement les ami(e)s qui à chaque initiative s'activent pour tenir le stand, faire et vendre des crêpes et des galettes. Merci également à la municipalité qui nous aide régulièrement (prêt de salle pour nos activités, d'un car pour nos sorties et de camions pour transporter notre matériel, édition de matériel -comme ce journal-, subvention de fonctionnement ...). Merci également au député qui nous a versé 5 000 € sur sa réserve parlementaire.

A l'issue de la discussion, les rapports ont été adoptés à l'unanimité, puis nous sommes passés à l'élection de la Commission administrative 2015 et à la Commission de vérification des comptes (voir ci-dessous).

Mireille Hervy a ensuite pris la parole

Commission administrative élue à l'Assemblée générale

Michel Allard, Séverine Brion, Aude Carichon-Lowry, Philippe Caro, Jacqueline Chapellier, Evelyne Cousse, Suzanne Delalande, Jean Dorgeret, Jeannine Dorgeret, Alain Gonet, Pierre-Yves Jaffrezic, Catherine Jacquin, Angèle Kersuzan, Denise L'Année, Claude Le Floch, Roselyne Le Floch, Simonne Ménage, Marine Millecamp, Michèle Paon, Anne Perrot, Honoré Philippe, Dominique Poins, Laurent Privat, Gérard Réquigny, Rosa Réquigny, Emmanuelle Siohan, Alain Toucas, Marie-Claire Veillon.

Commission de vérification des comptes

Robert Chéron, Guy Frezoul, Chantal Jaffrezic.

Bureau élu lors de la première réunion de la CA, le 15 février 2015

Président : Gérard Réquigny ;

Vice-Présidents : Pierre-Yves Jaffrezic, Simonne Ménage ;

Secrétaire : Evelyne Cousse, Anne Perrot (adjointe) ;

Trésorière : Suzanne Delalande, Rosa Réquigny (adjointe) ;

Communication : Catherine Jacquin ;

Site internet : Marine Millecamp ;

Atelier informatique : Laurent Privat ;

Responsables crêpièr(e)s et local : Denise L'Année, Michèle Paon ;

Responsables matériel : Michel Allard, Alain Toucas ;

Autre membre : Marie-Claire Veillon.



L'adoption des rapports et l'élection de la CA à l'unanimité.

pour nous apporter le salut de l'USBIF. Elle a relevé la richesse de nos activités et a insisté sur la nécessité de développer les actions de solidarité.

Les travaux terminés, est venue l'heure de l'apéritif au cours duquel nous avons accueilli plusieurs élus : Didier Paillard (Maire) ; Patrick Braouezec (Président de Plaine Commune), Bally Bagayoko et Florence Haye (maire-adjoints et conseillers généraux) ; Stéphane Peu et Fabienne Soulas (maire-adjoints) ; Zaïa Boughilas (Conseillère déléguée à la Vie Associative) ; Philippe Caro et Silvia Capanema (Conseillers municipaux) ;



Place a ensuite été faite au repas (un copieux buffet d'entrées, suivi d'un délicieux bœuf bourguignon et de gâteaux en dessert) préparé et servi par l'équipe d'Armand Liquito.

Ce sont ensuite Mario et Maryse qui ont animé l'après-midi dansant.

Une belle journée qui a ravi tous les participants.



Fête des Tulipes : 18 et 19 avril au Parc de la Légion d'Honneur

La fête des tulipes est la première grande fête qui, au printemps, rassemble des milliers de dionysiens. Quel que soit la météo mais plus encore si le soleil est de la fête elle rassemble des familles entières durant 2 jours au Parc de la Légion d'Honneur.

Comme chaque année notre Amicale y sera présente avec un stand de galettes et crêpes et proposant cidre, bière bretonne, beizh cola et nouveauté 2015 un excellent jus de pomme artisanal.

En principe nos amis pêcheurs à pied du Morbihan seront présents et proposeront leurs huîtres bien appréciées des dionysiens.

C'est l'occasion pour nous, chaque année de rencontrer beaucoup de monde et de faire de nouvelles adhésions à l'Amicale.



Nous avons besoin de vous !

galettes.

C'est aussi pour nous, la fête la plus fatigante de l'année qui ne nous laisse que peu de temps pour faire des poses, donc plus nous serons, mieux ce sera pour tout le monde.

Nous faisons donc appel à tous ceux qui peuvent aider l'Amicale pour cette fête, même si ce n'est que pour une heure ou deux, il y a du travail pour tout le monde ...

De quoi avons nous besoin ?

-> de personnes pour faire des crêpes et des galettes. Que celles et ceux qui veulent apprendre à en faire, se fassent connaître.

-> de personnes pour garnir les galettes et les crêpes, c'est déjà beaucoup plus facile.

-> de personnes pour faire le service, et donner les crêpes et les boissons aux clients

-> de personnes pour tenir la caisse

-> et enfin de quelqu'un pour présenter l'Amicale et son journal "Bretagne - Ile de France"

Tous ceux qui ont un peu de temps pour nous aider durant ces deux jours auront, sans problème de quoi s'occuper.



Chaque année le nombre de dionysiens venant nous rendre visite est impressionnant, nos crêpes et galettes étant très appréciées et constituant un repas économique, ce qui dans la situation actuelle est une chose appréciable. Des gens font parfois la queue durant une heure pour manger une crêpe.

C'est pourquoi nous devons être nombreux pour faire fonctionner le stand. Nous installerons 6 "billig" sur le stand permettant à 6 crêpier(e)s de travailler simultanément. Nous commencerons dès le vendredi à préparer des crêpes et des



Danses Bretonnes : où en sommes-nous ?

Notre atelier de danses Bretonnes existe depuis maintenant 4 ans. Nous y avons vu passer pas mal de monde mais au final ce sont moins d'une dizaine de danseurs qui se retrouvent chaque semaine, les nouveaux remplaçant ceux qui arrêtent.

Notre objectif à travers cet atelier reste de permettre à tout un chacun de pouvoir se sentir à l'aise lors des Fest-Noz et Fest-Deiz organisés très régulièrement dans la région.

L'horaire que nous proposons depuis le début est 20h-22h. Or plusieurs amis estiment que rentrer chez soi à plus de 22h n'est pas souhaitable car ils ne se sentent pas en sécurité.

D'autres hésitent à venir craignant que, puisque nous avons commencé il y a plusieurs années, le niveau ne leur soit pas accessible.

D'autres enfin souhaiteraient un cours pour leurs enfants, ou petits enfants, mais l'horaire de soirée n'est pas satisfaisant.

Nous avons entendu tout cela et nous proposons pour l'an prochain une réorganisation de notre atelier, en accord bien sûr avec Murielle.

Le cours pourrait se dérouler de la façon suivante,

le Mercredi après-midi

14h et 15h, une initiation pour les enfants

15h et 16h, un cours pour débutant

16h et 17h, un cours pour apprendre de nouvelles danses.

Bien sûr un jeune qui souhaiterait rester au cours pour débutant le pourrait, un débutant qui souhaiterait rester au cours sur les nouvelles danses le pourrait également, et un danseur "confirmé" qui souhaiterait participer au cours de débutant, pour s'échauffer par exemple, le pourrait.

Est-ce que cette proposition pourrait convenir au plus grand nombre ?

Nous avons besoin de savoir assez rapidement car il faut réserver les salles nécessaire pour l'an prochain. Alors parlez-en autour de vous, et faites remonter à l'amicale (par courrier, mail ou téléphone) le nombre de personnes qui pourraient être intéressées.

Pour participer une seule condition : être membre de l'Amicale

Si cette proposition ne vous convient pas, et qu'un autre jour vous conviendrait mieux, n'hésitez pas à en faire la proposition.

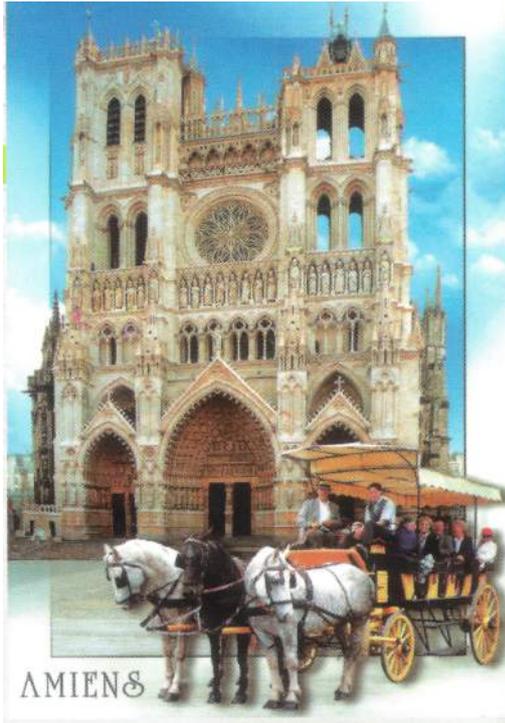


Depuis notre création, outre les traditionnels An Dro, Hanter Dro, Gavottes, Laridés et Ridées, nous avons vu de nombreuses danses :

Aéroplane d'Acigné
Aéroplane de Saint Perran
Avant-deux de Jugon
Avant-deux de la Mézière
Avant-deux de Saint-Broladre
Avant-deux de Saint-Just
Bal de Broons, Bal de Jugon
Bal d'Erquy, Bal de Rhuys
Cercle circassien
Cochinchine
Contre rond
Danse des amoureux
Dañs Sizun, Dañs Keff, Dañs Léon
Gavotte du Bas-Léon, Gavotte de Lannilis
Kas ha Barzh
Laridé de Béganne, Laridé Kervignac
Laridé de Saint-Perreux
Le Berlingot
La drolette
La Guibra
La Pasquovia
Mazurka irlandaise
Pach Pi
Polka russe
Ridée de Saint-Perreux
Rond de Landéda, Rond de Molène
Rond Paludier, Rond de Saint-Vincent
Scottische
Tour
Tourbillon de Carantec
Valse écossaise
.....

Chaque année, l'USBIF organise un stage de danse, permettant aux danseurs des diverses amicales de se rencontrer. IL y a deux ans, il était à Saint-Denis (photo de cette page), cette année, il se déroule le 12 avril à Villeneuve-Saint-Georges avec le grand spécialiste des danses Bretonnes, Yves Le Blanc, sur le thème des danses du Pays Vannetais

Notre prochaine sortie : Amiens le samedi 27 juin ! À pied, à cheval, en bateau



Le prix est de 48 € par personne (30 € pour les membres de l'Amicale ayant payé leur cotisation)

Samedi 27 juin nous prendrons la direction d'Amiens.

Rendez-vous à 8h à notre lieu de rendez-vous habituel (ancienne gendarmerie, angle de la rue Jean Moulin et du Boulevard de la Commune de Paris).

Une petite pose à mi-chemin,

À 11h, visite guidée de la cathédrale d'Amiens.

À 12h30, Croisière déjeuner sur le bateau "Picardie".

À 15h30, promenade en calèche à la découverte d'Amiens (30 mn) mais si nous sommes 50 il faudra trois voyages car la calèche n'a que 22 places.

Vers 17h30 départ d'Amiens et retour sur Saint-Denis vers 19h30.

Pour le menu nous avons deux propositions entre lesquelles il nous faut choisir. Pensez à indiquer votre choix en vous inscrivant.

Flamiche aux poireaux ou
crêpe de saumon à la mousse d'asperge

Fricassée de volaille à la moutarde
ou Confit de canard aux pommes

Chèvre chaud et salade de saison

Gourmandise aux pommes

café

1 bouteille de vin pour 4 personnes, eau.



Le 26 septembre : notre fest-noz salle de la Légion d'Honneur

De 20h à 1h ce samedi 26 septembre nous donnerons donc rendez-vous aux dionysiens autour de la danse et de la musique bretonne.

Sont déjà programmés les groupes qui ont assuré le succès de l'an dernier "Trenk" et "Yer mat" ainsi que "De l'Une à l'autre", les 5 chanteuses accompagnées par les musiciens de Skod. Gilles, assurera avec son accordéon, les passages entre les groupes.

Cette année, nous proposerons, en plus

une initiation aux danses bretonnes dans l'après-midi, avec Murielle et Gilles.

Le succès de l'an dernier a reposé sur une forte participation des dionysiens. Il nous revient donc cette année encore de faire suffisamment de publicité autour de nous, chez nos voisins et amis pour que la fête soit réussie.

Les portes seront ouvertes à 19h pour ceux qui veulent dîner sur place avec nos galettes et nos crêpes.

Une première pour l'Amicale: l'Exposition de peinture !

Du 17 au 23 décembre 2014, s'est tenue la première exposition de peinture de l'Amicale. Née d'une proposition et de l'engagement tenace de Monique Gloaguen, peintre elle-même, cette initiative a connu un réel succès, au-delà de ce que nous pensions à priori.

Une quinzaine de peintres dionysiens (ou voisins) nous ont confié leurs toiles, autour du thème « Livioù Breizh » (Couleurs de Bretagne). A ces 15 artistes, s'ajoutaient, venant du Finistère, le frère et la maman de notre crêpier Rudy Bariou. Ce sont 48 œuvres que nous avons accrochées dans l'espace « Chapelle des trois Patrons » du centre administratif, avec l'aide d'une professionnelle des expositions, Nathalie Gosselin.

Le soir du vernissage, le 17 décembre, nous avons accueilli plus de 70 personnes autour d'un buffet breton concocté par des amicalistes et rythmé par l'accordéon de Gilles Bredoux, de l'Amicale des Bretons de la SNCF. Le maire de Saint Denis, Didier Paillard, accompagné de quelques élus, Bally Bagayoko, maire adjoint et conseiller général, Zaïa Boughilas, élue à la Vie associative et Philippe Caro nous ont fait l'amitié de leur visite. Patrick Braouezec, Président de Plaine Commune, retenu par une autre réunion est passé nous saluer.

Tout au long de la semaine, environ 150 personnes ont pu apprécier les marines, les aquarelles, les portraits prêtés par les artistes et laisser une trace de leur passage dans le livre d'or.

En mars dernier, nous avons fait le bilan de cette initiative avec les peintres qui ont pu se libérer. Tous se sont dit satisfaits de l'initiative, même si des améliorations, en particulier concernant la communication, peuvent être apportées. A l'issue de cette réunion nous nous sommes accordés sur le renouvellement de ce joli moment. Ainsi la prochaine exposition pourrait avoir lieu la deuxième quinzaine de janvier 2016, sur le thème large du patrimoine (*) breton et autour d'un « peintre breton invité ».

Nous savons que parmi les amicalistes certains peignent, même s'ils n'ont pas exposé lors de cette première exposition. Tous pourront, cette fois apporter leur contribution à ce temps de culture, de partage et de convivialité.

Catherine

(*) Le patrimoine d'une région, ou d'un pays, est ce qui est considéré comme l'héritage commun d'un groupe. Le patrimoine culturel (on parle également de patrimoine historique) recouvre les biens, matériels ou immatériels, ayant une importance artistique et/ou historique.



Une première pour l'Amicale grâce à la pugnacité de Monique, ici à la table avec Simonne.



Plus de 70 personnes sont venues au vernissage. Une exposition de qualité unanimement appréciée



Une des exposante, Mme Francine Le Disez, qui travaillait à l'atelier de M. Mohand est décédée. Sa famille n'a pas souhaité récupérer les toiles qu'elle avait réalisées.

Les participants à l'atelier ont proposé que son tableau, représentant Anne de Bretagne soit remis à l'Amicale.

Nous les en remercions et adressons nos condoléances à la famille et aux ami(e)s de Mme Le Disez.



Chaque mois : BRETAGNE - ILE DE FRANCE

Le numéro d'avril est arrivé ...

abonnement au journal : 30 € par an (35 € pour un abonnement de soutien) et 20 € pour les adhérents* .

Les non-abonnés peuvent se procurer ce numéro, le dimanche matin, au local, contre 2,50 €

* Nous rappelons que l'adhésion simple à l'Amicale avec abonnement est de 30 € et l'adhésion d'un couple avec abonnement est de 40 €.



Dans le numéro d'avril

- La néfaste domination générale des financiers.
- Quand les Bretons étaient des "immigrés" à Nantes.
- Modernité de l'architecture en Bretagne : L'hôtel de ville de Brest.
- Montreuil capitale d'un jour des Bretons de la Région parisienne.
- Renée de Rieux, "La belle de Châteauneuf".
- La Bretagne au salon de l'agriculture.
- Les livres que nous avons lus.
- Les cours de Breton et de Gallo
- Les nouvelles des amicales
- Les brèves de nos 5 départements.
- La recette d'Alain Paton : "Épaule d'agneau de pré-salé aux cocos de Paimpol".

Pour faire connaissance avec "Bretagne-Ile de France", n'hésitez pas à demander un numéro gratuit.

Les coordonnées de l'Amicale

Adresse postale :
2 place Paul Langevin,
93200-Saint-Denis
permanence tous les
dimanches matin : 10h à 12h.
vous pouvez aussi nous
joindre
par téléphone :
nouveau numéro
06 41 28 14 09
ou par internet :
amicale@bretons-st-denis.fr

Toutes les informations sur :
www.bretons-st-denis.fr

Scannez ce
code avec votre
téléphone et
retrouvez-nous
aussitôt sur
internet !



Le point des adhésions

Au début du mois d'avril, nous enregistrons 132 cartes 2015 payées dont un certain nombre de nouveaux adhérents.

Plusieurs amis sont partis en province depuis la fin de l'année dernière et ne sont plus adhérents chez nous.

Il reste encore 45 ami(e)s qui ne nous ont pas répondu. Un courrier va leur être adressé pour les inviter à régler rapidement leur cotisation.

Rappel : L'adhésion avec le service du mensuel "Bretagne - Ile de France" ne coûte que 30 € pour l'année soit 2.50 € par mois.